

HABITAT PARTAGÉ POUR 6 PERSONNES AVEC HANDICAP MENTAL ET CRÉATION D'UN JARDIN MARAÎCHER EN PERMACULTURE

PROJET SOUTENU PAR
LA FONDATION ANBER



Bondues, le 11 mai 2017

Chers amis, Chère famille,

Vous êtes venus écouter la présentation de notre beau projet : **la création d'un habitat partagé pour 6 jeunes adultes handicapés, avec activité maraîchère solidaire.** Nous sommes très touchés de votre intérêt pour les plus fragiles.

*Très bonne nouvelle : nous sommes en possession du compromis pour le terrain.
Il est idéalement situé, proche du centre du village, afin de favoriser la proximité,
l'échange, la rencontre, et est tout à fait adapté à l'activité de maraîchage.*

L'acte fondateur de notre projet est posé.

Si vous souhaitez nous soutenir, **c'est le moment :**

- par votre adhésion à l'association, ainsi que vos enfants s'ils le souhaitent.
- par votre don en 2017 pour l'acquisition du terrain, ou votre promesse de don pour 2018 et 2019 pour la construction.

Tous les détails sont sur le bulletin de soutien joint.

Ensemble, nous allons faire de ce projet un « signe pour le monde » en montrant que la différence peut être belle et même porter du fruit. Alors, merci de votre implication.

Le groupe porteur

Marie-Claude et Rémi
Dubrulle

Corinne et Antoine
Fortin

Laure et Stéphane
Paing

BREAKING NEWS – LES DERNIERES NOUVELLES DU PROJET

D'une façon générale, on peut dire qu'il s'est passé beaucoup de choses depuis le 01/01/2017, date du lancement de la 3^{ème} phase du projet, qui est celle de la mise en œuvre du projet.

Tous les signaux sont au vert et voici quelques avancées concrètes :

- **Présentations** : à ce jour, nous avons présenté 41 fois le projet. Avec les derniers pitches programmés en mai et juin 2017 (il reste quelques places sur le Doodle si votre entourage est intéressé), l'objectif des 50 présentations se rapproche ! Ainsi, nous aurons touché environ 400 personnes quasi-individuellement.

Les réactions sont toujours les mêmes : très beau projet, plaquette de qualité et très professionnelle. Nous avons eu une quinzaine de propositions de compétences et les dons suivent. Le seuil des 100 membres de l'association sera bientôt franchi, nous emmenant tranquillement vers l'objectif de 300.

- **L'équipe** : elle s'est renforcée, passant de 6 à 9 bénévoles, avec l'arrivée d'une experte en fondation qui les démarche l'une après l'autre, une personne en charge de l'administratif et enfin une spécialiste des bases de données et du marketing. Grâce à elles, la constitution de notre base de données des membres est terminée, c'est un outil précieux.

- **Terrain** : après avoir facilement trouvé un accord sur le prix avec l'agriculteur, nous sommes maintenant en possession du compromis. Le rêve se réalise plus vite que prévu !

- **Financement** : une première fondation parisienne s'est engagée par écrit pour 36K€, des entreprises aussi (bénéficiant de la réduction d'IS de 60% au titre du mécénat) et une cinquantaine de familles. Mais il faut continuer...

- Ce projet n'est plus "privé" depuis que nous avons eu une réunion importante en Mairie pour coordonner les services publics : Mairie, DDTM, MEL, Promoteur en immobilier Social (Vilogia), et Partenaire métier (AMFD).

- **Le compagnonnage** (permettant de constituer le groupe de 6 personnes handicapées) va démarrer prochainement, conjointement avec Simon de Cyrène qui a une grande expérience dans ce domaine, quelle chance !

PETIT RAPPEL DES AVANTAGES FISCAUX LIÉS A VOTRE DON :

Votre don ouvre droit à : 66 % de déduction fiscale sur votre IRPP, 75 % sur votre ISF et 60 % sur l'impôt Société.

Un don de 500 € vous coûtera 170 € avec l'IRPP, 125 € avec l'ISF et 200 € avec l'IS.

Un don de 1 000 € vous coûtera 340 € avec l'IRPP, 250 € avec l'ISF et 400 € avec l'IS.

Un don de 10 000 € vous coûtera 3 400 € avec l'IRPP, 2 500 € avec l'ISF et 4 000 € avec l'IS.

Si votre don est supérieur à 300 euros, il sera adressé à la fondation Anber (cf bulletin de soutien ci-joint).

Celle-ci préfère les règlements par chèque, et si possible avant le 10 juin. Merci beaucoup !

ASSOCIATION « ACCUEILLIR LA FRAGILITÉ »

BP 30 004 - 59588 Bondues Cedex - email : accueillirlafragilite@gmail.com - Tél. 06 69 76 59 59
Association enregistrée à la préfecture de Lille sous le numéro W59 502 88 79